
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE
RECRUTEMENT DE L'ETAT

DIRECTION
DE L'ORGANISATION DES CONCOURS

N° _____ /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

Ouagadougou, le 24 SEPT 2021

**LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE**

COMMUNIQUE

Les termes du communiqué n°21-00534/MFPTPS/SG/AGRE/DOC du 02 juin 2021 portant ouverture d'un concours direct pour le recrutement de **cinq (05) élèves Techniciens Supérieurs en Technologie d'Assistance Médicale option : Rééducation Fonctionnelle** à former dans la sous-région/Maghreb Supérieure de Kinésithérapie pour le compte du Ministère de la Santé (MS), **session de 2021**, sont modifiés ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

COMMUNIQUE

Le public burkinabè est informé de l'ouverture d'un concours direct pour le recrutement de **cinq (05) élèves Techniciens Supérieurs en Technologie d'Assistance Médicale option : Rééducation Fonctionnelle** à former dans la sous-région/Maghreb Supérieure de Kinésithérapie pour le compte du Ministère de la Santé (MS), **session de 2021**.

LIRE :

COMMUNIQUE

Le public burkinabè est informé de l'ouverture d'un concours direct pour le recrutement de cinq (05) élèves Techniciens Supérieurs en Technologie d'Assistance Médicale option : Rééducation Fonctionnelle à former à **l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP) Ouagadougou** pour le compte du Ministère de la Santé (MS), **session de 2021**.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général


Souleymane LENGANE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon